

Declassifié par décision  
du ministre de la Défense

N° 000574 du 09 FEV 2021

# MINISTERE DE LA DEFENSE



27 JUN 1994

*C d Bureau*

*Armo*

## ETAT MAJOR DES ARMEES

Centre Opérationnel InterArmées

CCR

14 rue Saint Dominique

00456 ARMEES

*94806*

## TELECOPIE / FAX

fax : 33 (1) [redacted]

N° 71 /DEF/EMA/COIA/CCR/CD

A: EM-FAR

Société, service ou compagnie :

Télécopie: [redacted]

De:

*Cue F* [redacted]

Date: 26/06/94

Pages,  
y compris cette page de garde:

7

Commentaires: *Point de situation EMA -*

**CONFIDENTIEL DÉFENSE**

N° Document : FICHQUOT

**MINISTÈRE DE LA DÉFENSE**

Paris le : 26 juin 1994

**ÉTAT MAJOR DES ARMÉES**

14, rue Saint Dominique  
00456 ARMÉES

Le Général de Brigade Aérienne F. REGNAULT  
Chef du Centre Opérationnel Interarmées

Classifié par décision  
du ministre de la Défense

N° 000574 du 09 FEV 2021

Tél : ██████████

N° 68 /DEF/EMA/COIA/CAS/CD

**FICHE**

Objet : Opération Turquoise - Point de situation du 26 juin 1994.

Pièce jointe : une annexe.

1- Activités opérationnelles.

Ce dimanche 26 juin, des reconnaissances par voie routière ont été effectuées au Rwanda à partir de Gisenyi et de Kirambo en direction de Kibuye, puis à partir de cette ville, par hélicoptère PUMA, en direction de Gitarama, en ne dépassant pas toutefois le col de Ndaba.

En fonction de la situation, un détachement assurera une présence militaire à Kibuye pendant la nuit du 26 au 27.

2- Camps de réfugiés.

Pendant les activités de la journée, aucun camp de réfugiés supplémentaire n'a été vu, ni visité.

3- Déploiement.

A ce jour, l'effectif déployé au Zaïre est de 1150 hommes auxquels s'ajoutent les 250 hommes en transit à Bangui et à Libreville. Au total, ce sont donc quelques 1400 hommes qui sont engagés dans l'opération TURQUOISE désormais placés sous le contrôle opérationnel du Général LAFOURCADE.

Les mouvements des moyens aériens affrétés tant que ceux des 12 cargos tactiques présents en Afrique Centrale ont permis principalement d'acheminer une partie du fret et du PC interarmées de

**CONFIDENTIEL DÉFENSE**

73



**CONFIDENTIEL DÉFENSE**

Classé par décision  
du ministre de la Défense  
N° 000374 du 09 FEV 2021

théâtre, une partie du flux logistique et de poursuivre la montée en puissance du groupement tactique de Goma.

Enfin, les 4 Jaguar habituellement prépositionnés à Bangui ont été temporairement mis en place à Kisangani. Ils ont assuré une alerte en vol dans les conditions identiques aux jours précédents.

#### 4- Point des participations étrangères

La section sénégalaise, arrivée depuis peu de temps au Zaïre, a été engagée avec le sous groupement Nord à partir de Gisenyi.

Par ailleurs, dix-neuf pays ont proposé une participation à des niveaux et à des conditions divers. Les pays de la Communauté Economique Européenne ont appelé à un arrêt des massacres et demandé que soient jugés les responsables.

Les derniers pays à avoir manifesté une volonté même timide de s'impliquer dans l'opération sont la Mauritanie, qui a décidé d'acheminer dès samedi une équipe médicale et la Suède prête à fournir de six à huit officiers de police.

#### 5- Manoeuvre médiatique

Une trentaine de journalistes, dont Monsieur Poivre d'Arvor, ont rejoint ce matin ceux déjà présents à Bukavu avant d'être intégrés dans le dispositif opérationnel ; ainsi :

- une partie d'entre eux a accompagné le détachement hélicoptère à Kibuye,
- les autres ont rejoint ultérieurement Cyangugu et Kibuye

#### 6- Prévisions d'activités opérationnelles du 27 juin

Dès le lundi 27 juin, une activité humanitaire devrait accompagner les missions effectuées au Rwanda par les troupes franco-sénégalaises.

**CONFIDENTIEL DÉFENSE**

Classifié par décision  
du ministre de la Défense

N° 000574 du 09 FEV 2021

## ANNEXE SITUATION

### 1-Situation intérieure

#### Situation militaire

A Kigali, en dépit d'une baisse d'intensité en début de matinée, les combats ont repris dans le quartier de Nyamirambo ainsi que dans le centre-ville où une opération d'évacuation de blessés par le CICR a dû être annulée.

La poussée du Front patriotique rwandais (FPR) s'exerce maintenant sur la ligne de front au sud-ouest de la capitale et il aurait conquis ces derniers jours les villes de Muhanga, Mushoubati, Rutobwe et Runda. Son but peut être double :

- couper les combattants des Forces armées rwandaises (FAR) de Kigali de leurs bases arrières en isolant la capitale ;
- conquérir l'axe Gitarama-Kibuye et couper ainsi le pays en deux.

La représentante du FPR à Kampala suggère que le Front pourrait considérer notre intervention comme un facteur favorable à la paix si nos initiatives devaient tenir compte, maintenant et à l'avenir, de l'importance du FPR au Rwanda et si notre intervention restait purement humanitaire.

La réaction des FAR, dont la situation est jugée catastrophique par les autorités gouvernementales en raison d'une pénurie en munitions, semble se limiter à des coups de mains sur les arrières du FPR, en particulier à Cyeru, Buyoga, Tumba, Mugambazi et Nyamugali. Les faibles effectifs du FPR expliquent cette difficulté à lancer des offensives et simultanément à contrôler le terrain déjà conquis.

#### S'agissant du Burundi :

La situation est particulièrement calme dans le pays. La manifestation prévue pour aujourd'hui a été annulée. Seules persistent quelques menaces adressées ponctuellement à des ressortissants occidentaux.

### 12- Situation humanitaire

Sur le terrain "Médecins sans frontières" et "Pharmaciens sans frontières" ont négocié avec le FPR la réouverture de la route reliant Byumba à la frontière ougandaise. Une reprise d'activité limitée a été obtenue.

**CONFIDENTIEL DÉFENSE**



**CONFIDENTIAL DÉFENSE**

L'évaluation des besoins humanitaires des populations civiles se poursuit. A ce jour, dix-sept pays ont proposé une participation à des conditions diverses. Afin de coordonner l'action humanitaire entre les entités contributrices (Etats, UEO, UNHCR, ONG) et le COMFORCE, une cellule "Action humanitaire" est mise en place à la cellule de crise au COIA. Pour sa part, le COMFORCE, dispose d'un conseiller "Affaires civiles et humanitaires" et d'une cellule ad hoc.

Les pays de la Communauté Economique Européenne ont appelé à un arrêt des massacres et demandé que soient jugés les responsables.

Declassifié par décision  
du ministre de la Défense

N° 000574 du 09 FEV 2021

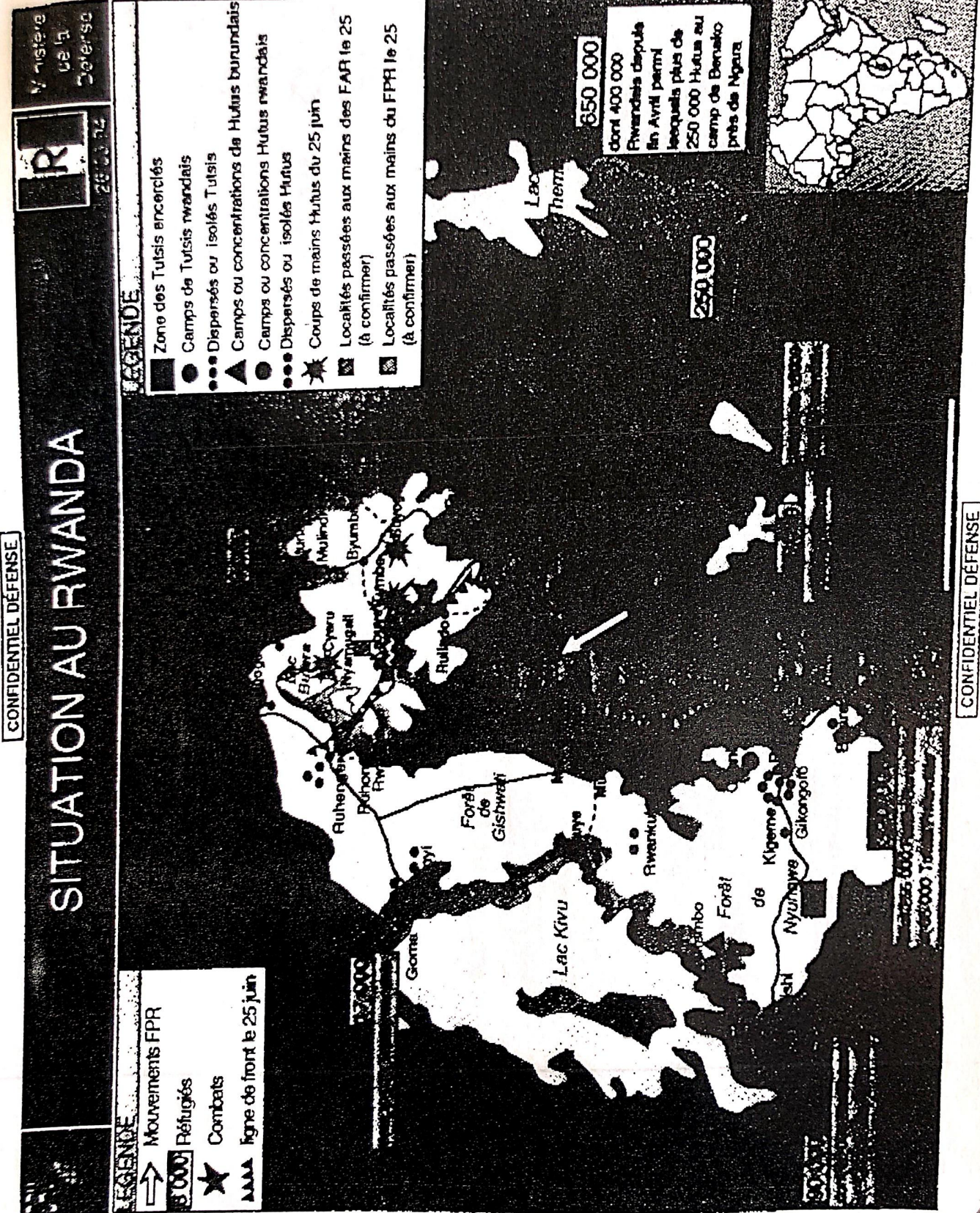
**CONFIDENTIAL DÉFENSE**

70



Déclassifié par décision  
du ministre de la Défense

N° 000574 du 09 FEV 2021

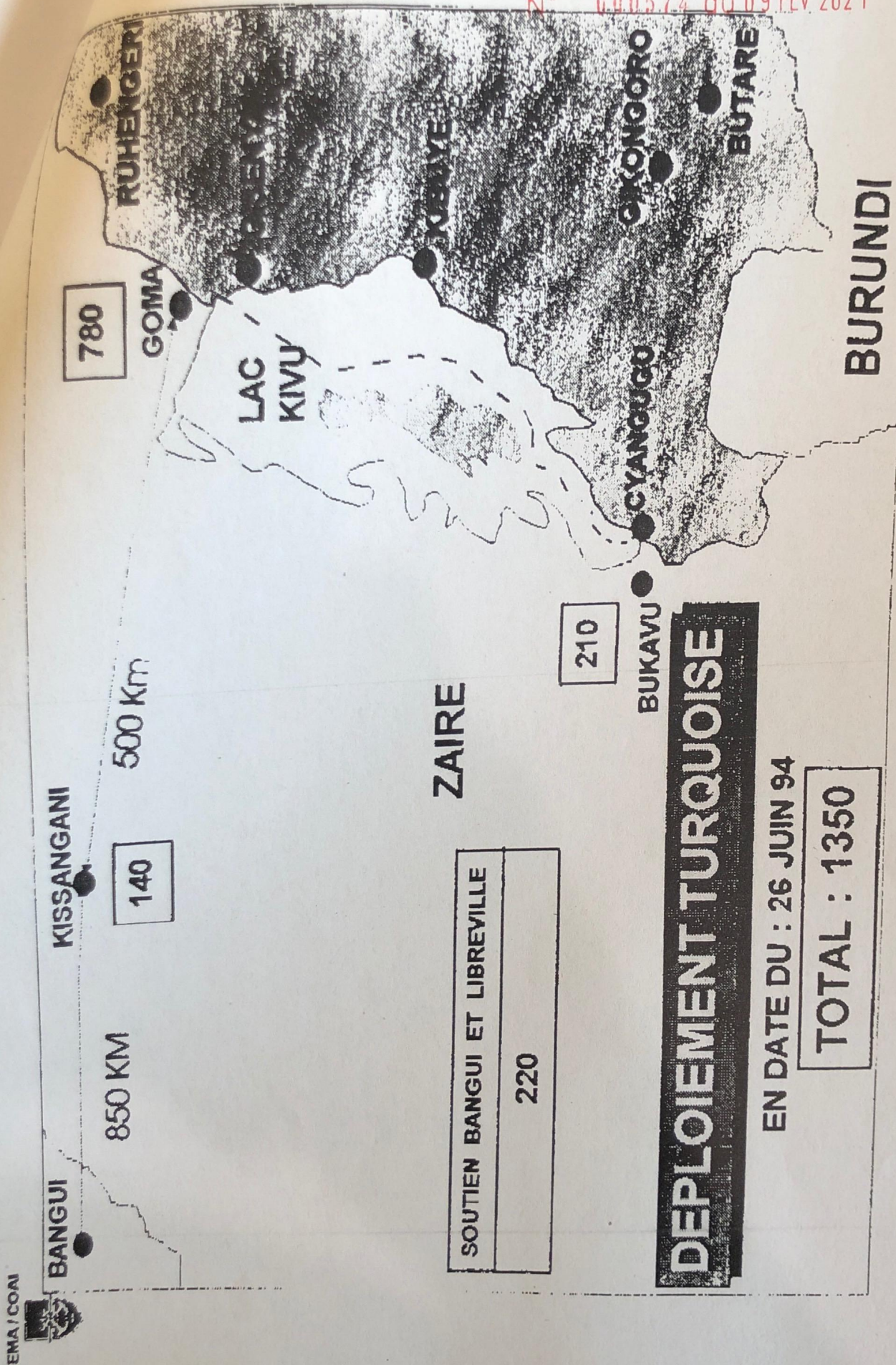




Déclassifié par décision  
du ministre de la Défense

N° 0.0.0574 du 09 FEV 2021

AFRIC418  
29 JUN 94



58